

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 29 avril 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 avril 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix  
 Nombre de membres présents : 21 représentants 36 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 25 représentants 40 voix

**Délibération n° BS-2024/14**

**Objet : Étude pour la (re)qualification du Vallon du Monastère de la Grande Chartreuse**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BREYTON Stéphanie
REY Freddy	CHAVAND Christelle
VIAL Cédric	CLOUZEAU Dominique
	ESCARON Dominique
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	EYMERY Clémentine
GERIN Anne	MICHALLET Bernard
	MOREL Véronique
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	
GUIGUE Gilbert	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
WOLFF Corine	BOIX-NEVEU Arthur
	BOUZON Elodie
	EGO Catherine
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	LAVAL Sylvain
	POZO Jean-Christophe
	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
	DEPINOIS Marc
	PICHON-MARTIN Bertrand
	ZUCCHERO Pascal

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
	GUSMEROLI Stéphane à ESCARON Dominique
	DELPHIN Maurice
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	MONIN Michelle
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
	DUPRAZ Fabien à ZUCCHERO Pascal
<b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	
BAABAA Jimmy à BOIX-NEVEU Arthur	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	MOLLIERE Denis
BONNARDON Pierre	

Votants (en voix) : 40  
 Exprimés (en voix): 40  
 Pour : 40  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **Objet : Étude pour la (re)qualification du Vallon du Monastère de la Grande Chartreuse**

Le site classé du Vallon du Monastère de la Grande Chartreuse a été défini comme site prioritaire dans la charte du Parc, site « locomotive » de la communauté de communes Cœur de Chartreuse, site d'accueil prioritaire du schéma d'accueil forêt d'exception de 2015, site majeur dans la stratégie de la Destination Chartreuse 2021-2027.

Ce patrimoine remarquable possède une forte valeur historique et spirituelle. La sensibilité paysagère du monument et de son environnement est particulièrement forte à la fois en termes de préservation et de fréquentation touristique.

Le site bénéficie de plusieurs statuts de protection : Monuments Historiques, classement au titre des paysages, zone de silence et série artistique, Natura 2000 et forêt domaniale. Il fait également partie du périmètre de labélisation Forêt d'exception de la Grande Chartreuse et Rivière Sauvage rattaché au Guiers Mort. Le site est enfin concerné par le GR9 et le GRP Tour de Chartreuse.

De longue date, le Vallon a fait l'objet d'études et travaux, portés par des acteurs aux profils variés, avec ou sans capitalisation des résultats. L'idée d'un projet commun et rassembleur a été soulevé à plusieurs reprises, sans concrétisation à ce jour.

En 2024, la DREAL mobilise une enveloppe de 35 000€ pour définir ce projet commun via une mission d'ingénierie. Un porteur de projet local était nécessaire pour capter d'autres financements. Après échanges avec les partenaires locaux (ordre des Chartreux, ONF, CC Cœur de Chartreuse), il a été convenu que le Parc naturel régional pourrait porter administrativement cette opération.

### **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

Il s'agit d'une mission d'ingénierie pour construire le projet de (re)qualification du site :

- Répondant aux enjeux et objectifs actualisés du site
- S'appuyant sur l'ensemble des travaux / études menés jusqu'à ce jour
- Définissant un programme d'actions révélateur de l'esprit des lieux et des patrimoines avec :
  - o Identification des maîtrises d'ouvrages
  - o Estimation des coûts voire des modalités de financement
  - o Programmation à court, moyen voire long terme (logique de priorisation)
- Elaboré sur des périmètres complémentaires (logique concentrique) :
  - o Depuis le pôle central du monastère et de la Correrie (en préservant le monastère)
  - o Jusqu'aux portes d'entrée de St Pierre de Chartreuse, St Laurent du Pont, le Guiers mort site Rivière Sauvage, les ponts patrimoniaux, sans oublier les haberts qui ont fait l'objet de travaux d'étudiants.
  - o En passant par le triangle Pic de l'Oeillette, Porte de l'Enclos, Casalibus, qui concentrerait les souhaits d'interventions et les priorités.

### **Gouvernance**

La gouvernance de l'étude s'appuiera sur le groupe thématique Vallon du Monastère réuni au sein du dispositif « Forêt d'exception ».

La phase d'écriture du cahier des charges constituera une étape importante du projet : la communauté de communes mobilisera la Fabrique des Transitions pour un appui en animation/facilitation.

Ainsi, le projet constitue une démarche partagée assumée par l'ensemble des acteurs.

### Calendrier

- Automne 2024 : Rédaction du cahier des charges et consultation
- 2025 : réalisation de l'étude
- 2025-2026 : démarrage de la mise en œuvre

### **BUDGET PRÉVISIONNEL**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Etude	50 000 €	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (70%)	35 000 €
		Région Auvergne-Rhône-Alpes (10% Espace valléen)	5 000 €
		Autofinancement territoire (20%)	10 000 €
<b>Total</b>	<b>50 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>50 000 €</b>

**Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:**

- ***D'approuver le projet et son plan de financement,***
- ***D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,***
- ***D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.***

Ainsi fait et délibéré le 29 avril 2024,  
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **02 MAI 2024**

